

ETUDES ET DOCUMENTS NO 25

ROGER VIONNET

LES EGLISES DU SENTIER

1933



EDITIONS "LE PELERIN"

1978

INTRODUCTION

Mr. Roger Vionnet, enfant du Sentier résidant actuellement à Bienne, avait, de son temps de collégien, en 1933, participé à un concours d'histoire. A cet effet il avait produit un historique bien documenté et fort clair sur les différentes églises du village du Sentier, de celle de 1612, la première, à celle de 1902, l'église que nous pouvons admirer de nos jours encore.

Comme le texte fut alors revu et corrigé par le professeur Auguste Piquet, l'historien par excellence de notre haut vallon combier, nul doute que cet historique ne fasse mention que de faits et d'actions passées en tous points exacts. C'est pourquoi nous avons le plaisir de l'inclure dans notre collection "Etudes et documents".

Nous remercierons donc Mr. Vionnet de nous avoir communiqué son historique qui refait ainsi surface après non moins de 45 ans, comme d'être demeuré très fidèle à toutes nos choses du passé.

Les Charbonnières, le 13 avril 1978

RR.

Note: Mr. Vionnet, en 1973, a complété son historique de différentes études faites par le professeur Auguste Piquet sur le même sujet. Comme ces études ont paru dans les différents tomes qui traitent de la commune du Cherit, nous nous sommes abstenus de les reproduire ici. Nous signalerons simplement où l'on pourra les trouver.

La commune du Cherit par Auguste Piquet, extraits concernant les églises, la cure, la musique d'église.

Tome I : pp. 112 à 120

Tome II : pp. 207 à 208; p. 215

Tome III : pp. 79 à 85; pp. 90 à 92.

Photo de couverture: la deuxième église; construction 1725, détruite par le feu en 1898.

DE LA PREMIERE EGLISE

La première église du Sentier, ou plutôt du Chenit, fut construite en l'an 1612.

Avant cette époque, les communiens du Chenit devaient se rendre au Lieu pour assister au Service Divin. Cet état de chose, quoique parfois bien pénible, dura fort longtemps.

La population du Chenit s'étant accrue passablement et comptant 300 à 350 âmes, les communiens estimèrent qu'une église devenait absolument nécessaire au Chenit et décidèrent de demander la permission aux Seigneurs de Berne pour la construction de celle-ci.

Le plus grand animateur de ce projet fut un nommé Pierre Le Coultré, membre du Consistoire du Lieu, mais résidant au Chenit, lequel fut chargé par les communiens du Chenit de faire des démarches auprès de LL.EE. de Berne.

Il se rendit d'abord à Romainmôtier auprès du Seigneur-Bailli Hans Rodolph Hornn et Hans Ulrich Cocq, nouveau bailli du dit lieu, afin d'obtenir leur appui; puis il partit pour Berne le 15 mai 1610 présenter sa requête et ses supplications. Cette requête fut écoutée favorablement de LL.EE, puisqu'elles adressèrent au bailli de Romainmôtier des lettres leur ordonnant de se transporter au Chenit pour examiner le lieu le plus convenable pour bâtir le dit temple, ainsi qu'un cimetière y attenant.

Le 10 juillet de cette même année, les Seigneurs de Romainmôtier se rendirent au Chenit, et, ayant approuvé l'emplacement choisi, firent marché avec des maçons de Longeville en Bourgogne pour faire les murailles de ce bâtiment. Après quoi les Seigneurs s'en retournèrent rendre compte et donner avis de tout à LL.EE.

Sur ces entrefaits survinrent des bruits de guerre: les troupes du Duc de Savoie menaçaient d'envahir le pays, ce qui engagea LL.EE. à mettre des garnisons dans tout le pays de Vaud. Malheureusement ceci eut pour effet de faire tomber dans l'oubli la construction de notre église. Une fois rentrés dans le calme, nos communiens tenant ferme pour leur église, se rassemblèrent de nouveau et députèrent Isaac Pignet et Pierre Le Coultré pour derechef adresser leur requête à LL.EE. A cet effet ils se rendirent auprès des Seigneurs de Romainmôtier, lesquels leur conseillèrent d'attendre encore, car une maladie de peste sévissait à Berne.

Dans l'intervalle ils se rendirent auprès des pasteurs d'Yverdon et

janvier 1612, munis de la requête de leurs associés et de la lettre de recommandation, Pierre Le Coultre et Isaac Piquet s'en furent les présenter à LL.EE. Leur voyage fut couronné de succès, puisqu'ils revinrent avec une lettre adressée aux Seigneurs de Romarinmôtier contenant l'ordre de construire un petit temple au Chenit, puis les instructions concernant le pasteur devant y prêcher la parole de Dieu.

Aussitôt fut entreprise la construction. Ce fut avec enthousiasme que tous les communiens aidèrent par tous leurs moyens maçons et charpentiers à édifier leur église.

Ce fut cependant avec beaucoup de peines qu'on arriva à l'achèvement de l'édifice, car il fut très difficile de trouver les fonds nécessaires. Mais, grâce aux lourds sacrifices consentis par les fidèles, celui-ci fut achevé et inauguré en novembre 1612. P

Puis arriva l'ordre de LL.EE. d'aller chercher à Berne la cloche qu'ils avaient eu la bonté de leur accorder. Ce fut Pierre Le Coultre qui fut chargé de ce voyage. Je transcris littéralement le récit de son voyage tiré de son livre "La famille Le Coultre".

"Pourquoi je départis un jour de vendredi de Berne et chargeai la dite cloche sur un char qui estoit d'auprès de Morat et arrivâmes le Vendredi au soir au port de Morat.

Là, je treuvai un basteau, qui estoit d'Auvergnuy près de Neufchastel, auquel batelier je fis marché pour naviguer moi et ma cloche jusques à leur village. Le Samedi matin, nous despartismes de Morat et descendismes au lac de Neufchastel par la Broüe (Broye) qui découle depuis le lac de Morat au grand lac d'Yverdun et vinsmes coucher à Auvergnuy près Neufchastel. Et, d'Auvergnuy, je fis marché avec le dit batelier pour me naviguer, moi et ma cloche, jusques Yverdun. Et départismes le Dimanche avant le jour et vinsmes coucher à Yverdun où je fis marché avec un charretier qui, le Lundi amena ma cloche à Orbe. Et, le mesme jour, je trouvai un charretier de Vaulion (et qui) amena ma cloche au giste de Vaulion le Lundi au soir. Et je fis marché avec le dit charretier qui rendit ma cloche environ midi au village du Lieu le Nordi. Laquelle je fis descharger en la forge d'Abel, fils de Vauchy Aubert à laquelle, le goust estant fait, le dit Abel la ferra bien proprement, et de là fut posée à l'Eglise du Chenit pour sonner le jour de Noël 1612. Et demurai à faire le voyage à Berne douze jours et despendis trente trois florins et payai les voitures de la dite cloche jusques au Lieu trente six florins".

Cette cloche fut posée en l'église du Chenit pour sonner le jour de Noël 1612.

Le premier pasteur de l'église du Chenit fut Pierre Tharrin, de Montagny, près d'Yverdon. La nomination ayant été confirmée par LL.EE., il fut présenté le dimanche 10 mai 1612 dans l'église du Lieu pour être diacre dans la dite église et ministre de celle du Chenit.

DE LA CURE

A l'automne 1704, les trois communes de la Vallée adressèrent à LL.EE. une requête pour l'établissement d'un 3ème pasteur à la Vallée. Le domicile de celui-ci fut fixé au Chenit; et en 1705 la cure fut bâtie aux frais de LL.EE. Les trois communes furent sommées par le Seigneur-baillif de Romainmôtier de contribuer à l'entretien de ce nouveau ministre.

Le Chenit fut chargé en outre de la fourniture du bois et des matériaux nécessaires à la construction de la cure. Il fut annexé à celle-ci un champ, le Clos-Rond, servant de domaine au pasteur. Ce fut à M. Abraham Malherbe qu'échut l'honneur d'habiter le premier la cure du Chenit.

DE LA DEUXIEME EGLISE

En 1725, soit 113 ans après la construction de l'église, la population de la commune s'était accrue considérablement. Les communiers étaient à cette époque au nombre de 1960. Il arriva que le temple, malgré qu'on y avait déjà construit des galeries, n'était même plus capable de contenir le tiers des fidèles. On fit connaître cet état de chose à LL.EE. Il leur fut délégué à cet effet le sieur Joseph Meylan qui fut chargé de présenter une très humble requête aux Seigneurs de Berne afin d'obtenir la permission d'agrandir notre église. Comprenant parfaitement la situation, LL.EE. accordèrent cette permission et poussèrent même la générosité d'offrir au Chenit une grosse cloche de 17 quintaux, accompagnée de 100 écus blancs en subside.

Cet octroi de LL.EE. détermina les communiers de bâtir immédiatement. Après maintes discussions sur la manière de faire pour l'agrandissement du temple, il fut décidé de démolir entièrement l'ancien et d'en construire un nouveau deux fois plus grand. On construisit le nouveau temple tout

autour du premier, puis, une fois terminé, on enleva l'ancien; de ce fait le culte ne fut interrompu que deux dimanches.

On apporta à la construction de cette nouvelle église autant d'ardeur et de désintéressement de la part des communiés qu'à la construction du premier temple. Les fouilles furent particulièrement pénibles, car il fallut déterrer les morts dans le cimetière qui entourait l'église pour y placer les murs.

Tout fut ainsi fait et achevé pour la communion de Noël 1726, mais ce ne fut qu'en 1728 que les cloches s'y firent entendre.

Ce temple servit pour toute la commune jusqu'en 1837, année où le Bras-sus inaugura son temple et forma une paroisse.

DE LA TROISIEME EGLISE

Le temple du Sentier, élevé par l'esprit de sacrifice et d'union de nos ancêtres, ce monument du passé, devait devenir la proie des flammes.

Le 23 mars 1898, la population entière de notre commune était dans la consternation. Pendant la nuit un violent incendie, dont la cause demeura inconnue, avait réduit en cendres la vénérable église du Sentier.

Ce sinistre privait douloureusement une paroisse populeuse de son lieu de culte aimé et respecté. Que faire ? sinon rebâtir. Autorités communales et paroissiales, soutenues par la population tout entière, rivalisèrent de zèle et de courage, leurs efforts tendant tous au même but.

La reconstruction d'un temple plus vaste, plus moderne et plus confortable que celui qui venait de disparaître, tel était ce but.

Naturellement les préliminaires furent laborieux et parurent longs. Il s'agissait de concilier des désirs et des vœux souvent opposés. Enfin, assuré de l'appui de l'Etat ainsi que de la paroisse du Sentier, on put mettre la main à l'oeuvre.

Les plans de l'architecte Francis Isoz de Lausanne furent adoptés aux conditions du devis éventuel ci-après, comprenant le bâtiment lui-même, le bordereau industriel et le mobilier complet. Ce devis s'élève à la somme totale de 124 200 francs. Il se décompose comme suit:

1. Bâtiment	94 000.-
2. Terrain	1 000.-
3. Terrasse	5 000.-

4. Plans et direction	5 000.-
5. Cloches	8 000.-
6. Bancs	3 000.-
7. Chaire	1 200.-
8. Table de Cène	300.-
9. Horloge	2 000.-
10. Chauffage	2 000.-
11. Eclairage	700.-
12. Imprévus	2 000.-

La somme nécessaire à cette construction, après les assurances perçues et le subside qu'il peut être espéré de l'état, sera fournie par la commune du Cherit et la paroisse du Sentier dans la proportion du 60 et du 40 %. Le versement de la caisse communale est prévu être de 39 060 frs. et la participation de la paroisse du Sentier de 26 040 frs.

L'édifice sera construit dans le sens longitudinal, parallèlement à la route cantonale, le clocher, place et jardin du côté du lac, avec porte latérale à occident, sur la rue.

CONSTRUCTION DE LA TROISIEME EGLISE

Sous la direction de M^ll. les architectes Isoz et Gross, la reconstruction du temple du Sentier a commencé au printemps 1900.

La maçonnerie a été confiée à M. Bianchi, entrepreneur; la charpente à M^r. Goy; la gypserie et la peinture à M^r. Jean Campiotti; la couverture à M^ll. Costa et Wesco.

Pendant les fouilles on mit à jour de nombreux ossements humains, derniers vestiges du cimetière entourant la première église.

Le 18 juillet 1900, une liasse de documents enfermés dans une boîte hermétiquement close a été déposée dans la pierre de l'angle sud du temple en construction.

Le travail de la maçonnerie a duré tout l'été.

L'édifice a été couvert au commencement de décembre de la même année. A l'intérieur du temple les travaux se sont poursuivis et la voûte de la nef fut terminée en septembre 1901.

Ensuite d'un ouragan qui sévit le dimanche 6 octobre, les échafaudages faillirent être détruits. Ils s'inclinèrent fortement vers l'est et s'appuyèrent contre la tour, et ce fut non sans peines qu'ils furent remis

en état.

Le samedi 19 octobre la population du Sentier a vu, non sans une certaine émotion, s'élever la flèche de son nouveau clocher. Grâce à la dextérité des ouvriers de M. Bianchi et Goy, il a fallu moins d'un jour pour hisser à la hauteur de 45 mètres cette énorme charpente dont certaines pièces pèsent plusieurs quintaux. Des drapeaux avaient été arborés au faite du clocher. La croix fédérale flottait à l'endroit où, quelques semaines après, une autre croix, toute en fer celle-là, allait s'établir définitivement.

Le dimanche après-midi 10 novembre, le coq traditionnel, tout d'or habillé, a été hissé à l'extrême sommet (48 mètres) de la tour alors achevée.

Les travaux d'achèvement se poursuivirent à l'intérieur comme à l'extérieur de l'édifice. Pendant ce temps furent posés l'horloge, les cloches, l'orgue et l'ameublement.

L'horloge a été fournie par la maison Prêtre fils fabricant à Rosureux (Doubs) en France, et a coûté environ 2000 francs.

Les orgues ont été fournies par la maison E.F. Walcher et Cie à Ludwigsbürg (Wurtemberg) en Allemagne.

Les vitraux ont été exécutés par le peintre-verrier Charles Wehrli à Zürich. A cet effet il faut relever que le vitrail placé au-dessus de la porte centrale du temple, représentant les armoiries du Chenit, donne par erreur des meubles d'or au lieu d'argent.

La tour est meublée de trois superbes cloches suspendues par les soins de M. Armand Thybaud à la Praz, et accordées par lui-même, ceci au printemps 1902.

Une fois placées et accordées, les cloches furent mises à la disposition de la population pour être sonnées à volonté, et pendant plusieurs jours presque sans interruptions, nos nouvelles cloches lancèrent à toute volée leurs notes claires et joyeuses. La population du Sentier, privée pendant 4 ans de cette voix céleste, fut remplie d'émotion à l'ouïe de cette sonnerie harmonieuse.

Il est bon de rappeler ici la devise de chacune de nos cloches. La plus grande a pour devise: "Dieu et Patrie"; la seconde: "En-haut les coeurs"; et la plus petite nous dit: "Venez, assemblons-nous au nom du Seigneur".

Enfin notre église arrive à l'achèvement, et à l'intérieur comme à l'extérieur, elle est vraiment de toute beauté. Et le dimanche 14 septembre 1902, la population de la paroisse entière célébrait solennellement l'inauguration de son temple. C'est à l'hr. le pasteur Gaydou, officiant à cette époque, qu'échut l'honneur du premier sermon.

Pendant la période où notre paroisse fut privée de son église, c'est-à-dire pendant 4 ans, le Service Divin se faisait en plein air quand le temps était propice ou au local de gymnastique.

En dépit du devis de construction de notre temple qui s'élevait à 124 200 francs, nous constatons qu'en réalité il coûta 171 933 francs.

Ci-après le compte relevé dans le procès-verbal du Conseil de Paroisse du 16 octobre 1902:

Compte de construction du temple du Sentier

	Recettes	Dépenses
Reçu de la caisse d'assurances frs. 41289 (à déduire paiement pour les orgues, frs. 4000.-)	37289	
Subside de l'Etat de Vaud	20000	
Vente des débris de cloches	777	
Paiement de la paroisse, sa part à la reconstruction du temple	41050	
Montant des dépenses		171933
Dépenses à la charge de la commune	72817	
	<u>171933</u>	<u>171933</u>

Il y aurait lieu d'ajouter les dépenses faites par la paroisse pour les vitraux, la chaire, les orgues, tapis, etc.

En dehors des subsides cantonaux, communaux, assurances, etc., il faut ici rendre hommage à la population tout entière pour le bel élan de générosité dont elle fit preuve lors de la souscription qui réunit la jolie somme de 19 966, 50 francs. A part cela des dons particuliers et importants vinrent grossir cette somme. Puis, pendant la construction de l'édifice, les sociétés de la paroisse organisèrent à tour de rôle des concerts, des soirées et des ventes en faveur de notre temple. C'est dans ce bel esprit de collectivité et d'enthousiasme que fut édifiée:

" NOTRE EGLISE "

RESTAURATION

Nous possédons en effet une superbe église, et sans contredit une des plus belles et des plus vastes que puisse posséder un village.

Hélas, on ne tarda pas à y découvrir bientôt des imperfections. Tout d'abord l'acoustique s'y révéla mauvaise; la nef, dont la voûte est très élevée, renvoie des échos malheureux qui viennent rendre difficile toute audition.

Ensuite le chauffage se révéla insuffisant, voire même presque impossible dans les grands froids, toujours en raison de la nef trop haute.

Plus tard, après avoir subi l'assaut de quelques hivers rigoureux, les murs révélèrent des traces d'humidité. Que se passait-il donc ? Le bâtiment, trop ouvragé à l'extérieur, c'est-à-dire avec ses contreforts saillants, gardait la neige, et il s'ensuivit des infiltrations. Les murs s'imprégnèrent d'eau et, le gel aidant, on ne tarda pas à en voir les effets désastreux à l'intérieur. En effet, de larges feuilles de vernis se détachèrent bientôt des murs, et tout ce beau travail devint vite dans un état déplorable. Cet état de chose dura fort longtemps, car on se rendait bien compte que ce n'était pas quelques coups de pinceaux à l'intérieur qui suffiraient à enlever le mal, mais qu'il fallait procéder à des réparations autrement conséquentes. Enfin, l'état lamentable où se trouvait le temple ne pouvant plus durer, en 1928, soit 26 ans après son achèvement, une étude sérieuse des réparations à effectuer fut demandée, avec plans et devis, à M^ll. Gillard et Godet, architectes à Lausanne. Il ressortit de cette étude les projets suivants :

Devis A.- réparations extérieures frs. 23 400

" B.- réparations intérieures frs. 12750

Il est aussi envisagé, dans le but d'améliorer l'acoustique et de rendre aussi le temple plus chauffable, de construire un plafond de bois sous la voûte existante. Le coût en serait le suivant :

Devis C.- construction d'un plafond de bois frs. 20 590

Coût total: devis A, B et C frs. 56 740

Naturellement ces différents projets furent discutés par nos autorités paroissiales et municipales; mais en présence de réparations aussi impérieuses, il fut intelligemment décidé de procéder à une restauration complète de notre temple.

A cet effet, une commission financière fut nommée. Celle-ci avait pour mission de réunir les fonds nécessaires représentant la part paroissiale. Une souscription fut passée à domicile; elle produisit la jolie somme de 20 000 francs. A cette somme vinrent s'ajouter les subsides de l'état et de la commune.

Après la mise à l'enquête pour les travaux à effectuer, les adjudications sont données à l'ill. les entrepreneurs suivants:

Couverture: J. Stornoni fils, Lausanne.

Gypserie et peinture: Jaques Campiotti.

Menuiserie: Bodermann.

Puis les travaux extérieurs commencèrent, soit:

- Chapage côté sud en éternit.
- Couverture complète en tuiles plates.
- Couverture des contreforts en tôle avec renvoi d'eau.
- Vernissage extérieur.

A l'intérieur:

- Plafonnage en bois.
- Revernissage intérieur complet.

La décoration murale artistique fut exécutée par Correvon, artiste-peintre à Lausanne. Cette décoration comprend des sujets symboliques des mieux réussis.

Aux réparations principales vinrent s'ajouter une foule d'améliorations venant donner à notre temple tout le confort possible.

Le chauffage électrique y fut installé. Deux magnifiques lustres de fer forgé en forme de cloche et d'un très bel effet décoratif, vinrent orner le plafond. Deux jolies appliques en fer forgé également furent placées de chaque côté du choeur.

Sur proposition du Conseil de Paroisse, la chaire fut déplacée à la droite du choeur, laissant ainsi libre celui-ci, ce qui facilite beaucoup les sociétés à l'occasion des concerts qu'elles donnent au temple. Ces sociétés prirent d'ailleurs à leur charge les frais de déplacement de la chaire, soit 1200 francs.

On procéda également au huilage du plancher.

A l'usage des sourds il est fait une installation spéciale avec appareils et microphones, afin que ceux-ci puissent aussi jouir des bienfaits de la prédication*.

Les orgues ne furent point oubliées non plus; elles furent repeintes et munies d'une soufflerie électrique.

Ces travaux durèrent près de deux ans, temps pendant lequel les cultes eurent lieu, soit à l'Espérance, soit au local de gymnastique. Enfin le temple rouvrit ses portes le dimanche 27 décembre 1931.

Chacun put admirer le travail effectué et se rendre compte de tout le confort qu'offrait alors le temple.

Le chiffre global qu'occasionna cette restauration s'éleva à 96 000 francs environ.

Vaici trois ans que la restauration de notre temple a eu lieu et semble bien vouloir donner toute satisfaction.

Que Dieu bénisse notre église et nous la conserve telle qu'elle est durant des siècles.

Citons encore pour terminer la liste de M^ll. les pasteurs ayant occupé la chaire de notre nouvelle église dès sa construction jusqu'à nos jours. Ce sont:

- M. Gaydou, de 1900 à 1906*
- M. Wütrich, de 1906 à 1918*
- M. Chenaux, de 1919 à 1924*
- M. Lepp, de 1924 à 1926*
- M. Bovon, de 1926 à 1934*
- M. Blanc, notre pasteur actuel.*

Cet ouvrage a été revu et corrigé par le professeur Auguste Piguet.

** Cette installation existait déjà avant la restauration; elle fut simplement déplacée - notre du professeur A. Piguet - .*

La première église du Chenit, par Huguette Chausson

Au début du dix-septième siècle, Le Chenit commençait à devenir un endroit qui comptait. Il s'y trouvait trente-cinq familles formant un petit monde à part, de trois-cent-neuf personnes. Or, en hiver surtout, l'endroit était coupé de toute relation avec les autres habitants de la Vallée. L'église de l'Abbaye était bien trop éloignée pour être accessible aux vieillards. Il ne pouvait être question d'y conduire des bébés afin d'y recevoir le baptême. Une solution s'imposait: bâtir un temple au Chenit!

Oui mais, si modeste que fût l'église de bois que l'on envisageait, elle coûterait gros tout de même! Puis les sautes d'indépendance de ces communiens, cherchant à se détacher du Lieu, n'étaient pas appréciées par les autres "Combiers". Il ne faudrait donc guère compter sur leur aide.

En dépit de tant d'obstacles entrevus, ceux du Chenit chargent leur concitoyen Pierre LeCoultre de mener à bien le projet. Une première présentation en est faite à LL.EE. On y évoque la rudesse du climat, la quantité de neige qui y tombe. Enfin, autre calamité, il y a le voisinage des Bourguignons! Parfaitement, ces gens-là sont tout à fait de taille à profiter du fait que pères et mères sont au temple du Lieu pour venir piller les maisons, s'emparer des armes qui s'y trouvent et aller couper la gorge des fidèles alors qu'ils sont au prêche.

On ne demande pas grand-chose: seulement un tout petit temple et puis une petite cloche que LL.EE. seraient peut-être assez bonnes d'offrir. Quant au ministre, s'il faisait office de maître d'école et de diacre au Lieu, son entretien serait partagé par les deux villages.

Cette requête est écoutée favorablement. Le bailli de Romainmôtier vient sur les lieux. On engage des maçons. Va-t-on se mettre au travail? Nenni! Les temps sont troublés. Le Duc de Savoie inquiète LL.EE. qui établissent au Lieu deux pièces de canon et plus de trois-cents soldats.

- Alors, et votre fameuse église? font les voisins goguenards.

- Allez, on la bâtira tout de même! Nous n'attendons que l'autorisation définitive de Berne.

- Oui mais ils ont la peste, les Bernois, et bien d'autres préoccupations en tête que votre église.

Alors Pierre Lecoultre et Isaac Piquet partent pour les bords de l'Ar, porteurs d'une lettre de recommandation des pasteurs de la vénérable

classe et de la requête des habitants du Chenit.

Cette fois l'affaire est réglée. On se met à l'oeuvre. Des corvées s'en vont couper et amener le bois. Le temple se dessine et le nouveau pasteur arrive avant qu'il soit terminé, ce qui encourage chacun. C'est "spectable Pierre Tharvin" de Montagny près Yverdon. Hommes, femmes, filles et chevaux tirent des pierres, gâchent du mortier, tapent sur des clous.

La construction est en bonne voie d'achèvement lorsque l'argent manque. Il faut battre le rappel et demander de l'aide, ce qui ne va pas tout seul. Les requêtes sont refusées "tout-à-plat, voire jusqu'au sol". Pourtant le baron de la Sarraz offre un sac de céréales et le châtelain de Morges, un tonneau de vin; puis le bailli de Romainmôtier exige des contributions.

Autant dire que la construction est achevée! Il faut encore renforcer les murailles à vent et à bise, mais LL.EE. peuvent envoyer la cloche qu'elles ont accepté d'octroyer.

C'est encore Pierre Lecoultre qui va en prendre livraison. Ce n'est pas une petite expédition! Il la trouve à la fonderie d'où il la fait mener en ville pour la peser: 675 livres! entièrement donnée par nos bénins seigneurs.

La cloche est voiturée jusqu'à Morat où, par chance, se trouve un pêcheur d'Auvergnier qui veut bien "naviguer" Lecoultre et sa cloche jusqu'au village, d'où une autre embarcation les amène à Yverdon. De là, c'est à nouveau un pénible voiturage jusqu'au Lieu où le forgeron complète les ferrures. Tout le monde soupire d'aise. Au jour de Noël 1612 carillonnera pour la première fois la cloche de l'église du Chenit.

F I N

Dossier iconographique Editions Le Pèlerin



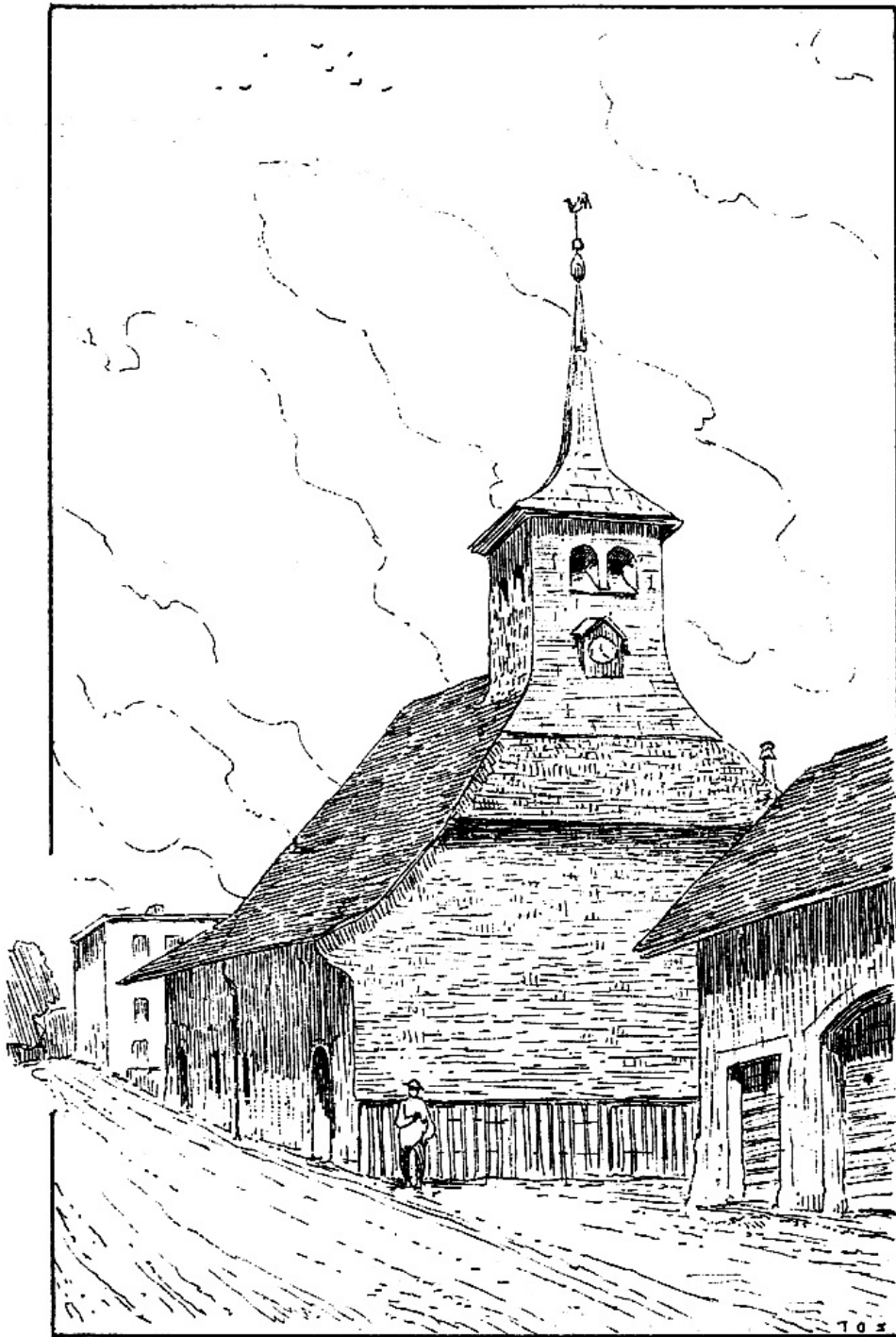
L'ancienne église du Sentier peu avant l'incendie de 1898.



L'église du Sentier avant l'incendie de 1898. Dessinateur inconnu. Original aux Archives du Patrimoine de la Vallée de Joux.



L'église du Sentier par Henri Meylan.



*Le Sertier. Const. en 1726 par les habitants. 29. Juin 96.
Doit avoir été incendiée le 3 mars 1898.*

Dessin de Turrian